

« La Récréation » : Groupe Services.

Réunion du mercredi 19 avril

Disposition de la Maison décomposée en différents espaces :

- Café,
- Informations touristiques,
- Point informatique,
- Espace enfants
- Espace Musée (archives de la Mairie, photos historiques), expositions (créations des artisans de St Julia)
- Point relay,
- Dépôt de pain/petite épicerie de réserve (denrées non périssables : pâtes, riz, farine, sucre, conserves etc.).
- Création d'une adresse mail « La Récréation »

Café/épicerie/dépôt de pain tenus par les bénévoles : voir comment commander, gérer les stocks, vendre. René se renseigne pour connaître les fournisseurs et la(es) boulangeries susceptibles de nous appuyer.

Pour le point relay à voir ultérieurement.

Informations touristiques : Charles se propose au rôle de guide mais pour se faire il lui faut de la matière (archives, photos, etc.) lui est conseillé de se rapprocher de Marie-Françoise Pastor qui pourrait avoir de la doc à fournir, envoyé un courrier aux St Julianais pour leur fond de tiroir.

Point informatique ; déjà fourni par l'ordinateur de la biblio, seront installés : internet, traitement de texte pas de jeux. Ce point informatique servira exclusivement aux démarches administratives et création des documents nécessaires (imprimante N/B à disposition). Les demandes de formation sont récurrentes à voir pour la mise en place et l'organisation. Une assistance sur place sera offerte aux non initiés. Sera installé dans un endroit permettant la confidentialité des démarches.

Espace enfants : en discussion pour savoir à partir de quel âge les enfants auront accès librement à cet espace, en limite inférieure le (s) parent (s) devront être présents.

Roland créera dans les prochains jours *une adresse mail réservée à « La Récréation »*, l'accord des destinataires des courriels leur sera demandé à chaque envoi à charge pour eux d'accepter ou non d'en être destinataires.

Espace musée/expos : des vitrines seront installées.

Secrétariat de Mairie : se pose le problème de l'insonorisation de la pièce par rapport au secrétariat de Mairie, le Conseil Municipal statuera.

Actions :

Il a été décidé d'ouvrir les espaces du mardi au dimanche matin aux horaires suivants :

- matinée de 9h à 12h
- après-midi de 16 à 19h 30 sauf le dimanche.

« La Récréation » : Maison de services et d'animation de St Julia

Un agenda va être mis en place pour le mois de Juin début de l'activité d'une partie de la Maison de services permettant aux bénévoles de se positionner sur les créneaux horaires dévolus à toutes ces activités.

Une Charte va également être mise en place pour protéger les biens, les personnes, qui fait quoi, quand, comment etc.